

PANORAMA DE L'ACTU

28 février 2018

Veille thématique sur l'actualité des familles réalisée avec le concours de l'URAF Grand Est

LA UNE

La **Grande Semaine de la Petite Enfance**, c'est **du 12 au 18 mars 2018**, sur le thème "**Tout Bouge !**", un temps à part spécialement conçu pour permettre de se rencontrer, d'échanger, de s'éveiller et créer en trio parent-enfant-professionnel au sein même de tous les lieux d'accueil de France. Découvrez et téléchargez les kits pédagogiques de cette 5^{ème} Grande Semaine sur le site www.rdvpetiteenfance.fr et téléchargez les kits pédagogiques à destination des familles sur le site www.eboitepetiteenfance.fr/



PARENTALITE

Santé mentale

Les **Semaines d'information sur la santé mentale (SISM)** s'adressent au grand public. Chaque année, citoyens, associations, professionnels organisent des actions d'information et de réflexion dans toute la France. Pour leur 29^{ème} édition, elles auront lieu **du 12 au 25 mars 2018** et porteront sur le thème "**Parentalité et enfance**", l'occasion d'échanger autour des pistes d'actions possibles pour favoriser le bien-être des enfants, promouvoir la santé mentale dès le plus jeune âge, accompagner la parentalité de tous, et en particulier des personnes souffrant de troubles. A retrouver sur [Twitter](#).

Le site Psycom diffuse les supports d'information (étiquette, affiche, poster) sur les [mythes et réalités sur la santé mentale, la parentalité et l'enfance](#), ainsi qu'un excellent [diaporama](#).

La carte des évènements, [c'est ici](#).

Les actualités des familles et les évènements en soutien à la parentalité sont visibles sur le site du [Réseau d'accompagnement des parents du Bas-Rhin](#).



Education au goût

L'[Association Nationale pour l'Education au Goût des Jeunes](#) rassemble des structures du territoire national qui ont décidé de se regrouper pour faire reconnaître l'éducation au goût des enfants et des jeunes comme une approche complémentaire à l'éducation alimentaire

Pour réaliser ses missions, l'ANEGJ propose des formations, met en place des projets nationaux d'éducation au goût et crée des lieux de rencontre entre adhérents. Sa spécificité tient dans la diversité des professionnels utilisant l'éducation au goût pour travailler en santé, en dégustation, en développement territorial et en fait alimentaire). [Pour aller plus loin](#).

Ados : le mobile plutôt que la télé

Fin 2017, on compte en France près de 52 millions d'internautes chaque mois (83% de la population) et 42,2 millions au quotidien. En 10 ans, la population internaute a progressé de 40%. Une étude Mediametrie confirme et quantifie un certain nombre d'idées reçues sur les pratiques internet des 15-24 ans. Ils sont de plus en plus détachés de la télévision, mais de plus en plus accros à leur smartphone et aux réseaux sociaux.

[Lire l'article de Médiamétrie](#) sur l'année Internet 2017.

Etude à télécharger [2018 02 22 CP Année Internet 2017.pdf](#)



Parentalité et pauvreté

8,9 millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté en France. La consultation publique pour prévenir et lutter contre la pauvreté s'est terminée le 28 février. "Le soutien à la parentalité est un levier pour casser les reproductions des inégalités d'une génération à une autre. Si l'on veut que l'enfant ait accès sur le plan éducatif à tout ce qui est nécessaire à son développement, il faut commencer par aider les parents sur le volet économique mais aussi dans l'exercice de leurs fonctions parentales", a estimé Olivier Noblecourt lors de l'une des dernières rencontres territoriales (Dijon, le 15 février 2018).

Le délégué interministériel a précisé que la prochaine Convention d'objectifs et de gestion (COG) entre l'Etat et la Caisse nationale d'allocations familiales (Cnaf) ferait une large place aux politiques de soutien à la parentalité, en développant notamment les lieux d'accueil enfants-parents.



POLITIQUE FAMILIALE

Les trois piliers

Le tour de France de l'UNAF se poursuit avec son cycle d'*Interrégions* réunissant les UDAF et URAF. A [Chaumont le 17 février 2018](#), les militants familiaux ont rappelé les trois objectifs fondamentaux d'une politique familiale :

- *Compenser au moins partiellement la charge que représente l'arrivée et l'éducation d'un enfant* (principe de solidarité universelle entre tous les actifs) ;
- *Concilier la vie familiale et la vie professionnelle* ;
- *Lutter contre la pauvreté des familles* (sachant qu'un enfant sur cinq vit dans une famille pauvre).

L'écart constaté entre le nombre d'enfants désiré et le nombre réel est un signal d'alerte qui montre bien que ces trois objectifs ne sont pas tenus. En 70 ans, la politique familiale a su évoluer et se réformer régulièrement pour s'adapter à son temps. Elle a sa spécificité et sa logique propre qui font qu'elle ne peut être confondue avec une politique sociale. Le retour à l'équilibre de la branche Famille de la Sécurité Sociale est une bonne nouvelle mais il s'est fait en pénalisant trois millions de familles dont 60 % de familles modestes.

La [Mission d'information parlementaire sur la politique familiale](#) (copilotée par les députés Guillaume Chiche, LREM, et Gilles Lurton, LR), qui a consulté l'UNAF, les UDAF et les mouvements familiaux à plusieurs reprises, doit remettre son rapport le 21 mars prochain à la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale.

[Ecoutez Danielle Quantinet](#), présidente de l'UDAF de la Marne, qui s'exprimait dans *Esprit de famille* sur RCF, le 18 février, au lendemain de l'Interrégion de Chaumont.

EDUCATION



Actualités législatives

Le projet de loi *Orientation et réussite des étudiants* a été adopté définitivement le 15 février 2018 par l'Assemblée nationale et le Sénat, qui ont voté en faveur des conclusions de la commission mixte paritaire.

Le [décret du 20 février 2018](#) modifie les dispositions relatives au redoublement des élèves dans l'enseignement primaire et secondaire et au rôle des instances compétentes en matière de scolarité dans l'appréciation du suivi des acquis des élèves et de leur progression dans les apprentissages.

Un [deuxième décret du 20 février 2018](#) précise les dispositions relatives au rôle du conseil de classe en classe terminale. Le chef d'établissement émet, en classe terminale des lycées, un avis sur les vœux de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur de l'élève après leur examen par le conseil de classe.

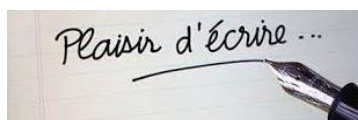
Restauration scolaire

Une [proposition de loi relative à "la tarification de la restauration scolaire"](#) entend accorder la gratuité aux familles les plus modestes. Elle vient d'être déposée sur le bureau de l'Assemblée nationale. La proposition de loi pose le principe de "progressivité de la tarification", avec un nombre minimal de cinq tranches, indexées sur le quotient familial. Elle prévoit en outre que soit accordée la gratuité de la cantine aux élèves "appartenant à des familles dont le revenu fiscal de référence est inférieur ou égal à 7.800 euros annuels, ce qui correspond au seuil de pauvreté.

Le goût de l'écriture

Transmettre le goût et la maîtrise de l'écriture à tous les jeunes sur tout le territoire, c'est le pari du [Labo des histoires](#) qui initie des actions locales dans ce domaine en entraînant l'Etat, les collectivités locales et les acteurs éducatifs, culturels et sociaux. En 2017, près de **3 000 ateliers d'écriture ont réuni plus de 40 000 jeunes**.

Les ateliers rassemblent des jeunes de 5 à 25 ans, quel que soit leur niveau. Aujourd'hui, le *Labo des histoires* est en passe de devenir le premier acteur d'envergure nationale à travailler exclusivement sur le rapport des jeunes à l'écriture.



Le *Labo des histoires* s'est implanté dans la région Grand Est début mars 2015. L'antenne est hébergée par le Théâtre de la Manufacture de Nancy, qui est labellisé Centre Dramatique National, sur un site qui accueille également la Médiathèque, le Conservatoire National de musique, le Centre Régional de l'Image et l'Institut Européen du Cinéma et de l'Audiovisuel.

L'antenne Grand Est du *Labo des histoires* propose une large palette d'ateliers gratuits pour les jeunes Lorrains, Alsaciens et Champardennais.

Orientation

Jean-Michel Blanquer a confié une mission sur l'avenir de la voie professionnelle à une équipe menée par Céline Calvez, députée des Hauts-de-Seine, et Régis Marcon, chef étoilé. Le rapport a été remis au ministre le 22 février 2018. L'ambition de cette mission a été de réfléchir à l'avenir de la voie professionnelle afin de la rendre plus attractive, de promouvoir la diversité des formes d'excellence, d'accroître son efficacité et de mieux accompagner les jeunes vers la réussite professionnelle.

[Télécharger le rapport "La voie professionnelle scolaire : viser l'excellence"](#)

EMPLOI

Formation professionnelle

La formation professionnelle est une priorité pour la Région Grand Est. Aussi, la Commission permanente du Conseil régional du 23 février 2018 a attribué une aide de 700 000 € à l'Association de gestion du Conservatoire des Arts et Métiers du Grand Est au titre du dispositif d'[Actions Régionales pour le Développement d'Activités Nouvelles \(ARDAN\)](#) pour soutenir la formation des demandeurs d'emploi. Cette aide permettra de financer la formation de 200 demandeurs d'emploi et de soutenir les initiatives d'entreprises portant des projets d'activité nouvelle et d'innovation

Mode d'emploi ([Télécharger la plaquette d'information](#))

- Une petite entreprise intègre un/e demandeur/euse d'emploi pendant six mois, sous le statut de stagiaire de la formation professionnelle.
- Elle lui confie le développement et la concrétisation d'un projet ou d'une nouvelle activité.
- Ardan forme le/la pilote de projet via la préparation du titre [Entrepreneur-e de petite entreprise](#) du Cnam et la mise à disposition d'un chéquier formation d'un montant de 1 500 €.
- Un accompagnement en amont et tout au long des six mois du dispositif est organisé.

Spécial 8 mars

Quoique plus diplômées que les hommes, les femmes occupent en moyenne des emplois moins qualifiés, plus précaires et plus souvent à temps partiel qu'eux. Elles sont aussi moins bien rémunérées. L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est encore loin d'être acquise... Et si la mixité des métiers et secteurs d'activité était l'une des solutions pour y parvenir ?

A lire : [un article des Echos](#).

Services à domicile

Plusieurs milliers d'offres d'emploi sont à pourvoir dans toute la France dans le secteur des métiers de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile. L'Union syndicale de cette branche professionnelle, l'USB Domicile, lance la campagne de recrutement "*Mettons du cœur à l'emploi*" lors d'un événement organisé le 12 mars 2018 qui s'inscrit dans le cadre de la Semaine nationale des Missions Locales. Site internet : <https://www.coeur-emplois.fr/>

Parcours emploi compétences

Dans un rapport approuvé le 21 février 2018, la commission de la culture, de l'éducation et de la communication du Sénat "s'inquiète du devenir des associations, en particulier les plus petites", suite à "la réduction drastique du nombre de contrats aidés". Les rapporteurs interrogent l'efficacité du nouveau dispositif tel qu'il se dessine.

"Peu novateur", le parcours emploi compétences (PEC) "exclut toute une partie des actuels bénéficiaires des contrats aidés sans leur ouvrir de nouvelles perspectives d'insertion", jugent-ils. En savoir plus : [Le communiqué de la commission de la culture du Sénat](#) ; [La synthèse du rapport](#).

SANTE



Droits des patients

Le [décret du 21 février 2018](#) fixe les modalités de mise en œuvre des expérimentations pour l'innovation en matière de santé : coordination du parcours de santé, prise en charge de médicaments onéreux et pertinence des prescriptions, définit les règles d'organisation du dispositif (missions et composition du comité technique et du conseil stratégique), les règles relatives aux déclarations des conflits d'intérêt, et précise les informations devant être transmises au patient.

Un service sanitaire pour les étudiants

Alcool, tabac, cannabis, activités sexuelles à risque... Les étudiants en santé vont devoir explorer au plus près ces thématiques durant leur cursus. Dès la rentrée 2018, quelque 47 000 jeunes inscrits dans les filières de médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique, ainsi qu'en études de soins infirmiers et de masseur-kinésithérapeute, devront effectuer un « service sanitaire » obligatoire. Il s'agira pour eux de mener des actions de prévention en direction des jeunes, sur des lieux de stage recensés par l'Education nationale et par l'Agence Régionale de Santé. Ce service sanitaire, d'une durée pouvant être modulé (mais équivalant à 60 demi-journées), ne sera pas rémunéré mais sera récompensé par l'obtention de « crédits » dans le cursus de formation.

HANDICAP

Conférences des financeurs

Un [arrêté paru au JO du 13 février](#) fixe à 140 millions d'euros, pour l'année en cours, le montant du concours alloué aux conférences des financeurs au titre des aides techniques individuelles, des actions de prévention de la perte d'autonomie mises en œuvre par les services polyvalents d'aide et de soins à domicile (Spasad) et des autres actions collectives de prévention. S'y ajoutent 40 millions d'euros destinés au "forfait autonomie", qui finance les actions de prévention dans les résidences autonomie (ex logements foyers). Les appels à projets viennent d'être lancés !

Bientraitance

Le 19 février, Agnès Buzyn, la ministre des Solidarités et de la Santé, et Sophie Cluzel, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargée des personnes handicapées, ont installé la commission de promotion de la bientraitance et de lutte contre la maltraitance, une instance conjointe entre le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA) et le Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH). Elle sera présidée par Denis Piveteau, conseiller d'Etat et ancien directeur de la Caisse nationale de solidarité pour autonomie (CNSA).

Denis Piveteau a notamment initié la démarche "Réponse accompagnée pour tous" pour les personnes handicapées, issue de son rapport "Zéro sans solution" remis en juin 2014. Lire [le communiqué d'Agnès Buzyn du 19 février 2018](#).

Aidant

La [loi du 13 février 2018](#) crée le dispositif de don de jours de repos non pris au bénéfice des proches aidants. Un salarié peut renoncer anonymement et sans contrepartie à tout ou partie de ses jours de repos non pris au bénéfice d'un autre salarié de l'entreprise qui vient en aide à une personne atteinte d'une perte d'autonomie d'une particulière gravité ou présentant un handicap. Le congé annuel ne peut être cédé que pour sa durée excédant 24 jours ouvrables. Le salarié attributaire bénéficie du maintien de sa rémunération pendant sa période d'absence.

Emploi et handicap

Avec 500.000 demandeurs inscrits à Pôle emploi, le taux de chômage des personnes en situation de handicap est actuellement de 19%, soit deux fois supérieur à la moyenne nationale. En outre, 1,3 million de personnes en situation de handicap sont inactives, ce qui correspond à un taux d'activité de seulement 43%.

Le gouvernement entend améliorer leur accès à la formation et à l'apprentissage et renforcer l'accompagnement vers et dans l'emploi. Dans ce contexte, une simplification du dispositif d'obligation d'emploi des personnes handicapées est à l'étude. A l'issue de la concertation en cours, la simplification du dispositif pourrait être intégrée dans le projet de loi que prépare Muriel Pénicaud, ministre du Travail, pour le printemps et qui doit notamment porter sur l'apprentissage et la formation professionnelle.

Un guide sur la nomenclature

Le secrétariat d'Etat chargé des personnes handicapées publie un "Guide pour l'application de la nomenclature des établissements et services sociaux et médicosociaux [ESSMS] accompagnant des personnes handicapées ou malades chroniques".

C'est à découvrir ici : [Le guide sur l'application de la nomenclature ; La présentation du guide sur le site du secrétariat d'Etat chargé des personnes handicapées.](#)

CULTURE

Mission Orsenna

Le 20 février 2018, le rapport de la mission Orsenna, "*Voyage au pays des bibliothèques*", a été remis au Président de la République, lors d'un déplacement avec la ministre de la Culture aux Mureaux, dans les Yvelines. [Télécharger le rapport Voyage au pays des bibliothèques](#)

ACCES AUX DROITS

Médiation

[Le décret du 16 février 2018](#) met en place l'expérimentation d'une procédure de médiation obligatoire avant la saisine de la justice administrative concernant les litiges relatifs à une série de prestations sociales et minima sociaux : le RSA, les aides exceptionnelles de fin d'année accordées par l'Etat aux allocataires du RSA ("prime de Noël"), les aides personnalisées au logement (APL), l'allocation de solidarité spécifique (ASS), mais aussi la radiation de la liste des demandeurs d'emploi.

L'expérimentation débutera le 1er avril 2018 pour une durée maximale de quatre ans. Les médiations ne pourront toutefois porter que sur des recours contentieux engagés avant le 18 novembre 2020, à l'encontre de décisions intervenues après le 1er avril 2018.

Protection des données personnelles

En mai 2018, la réglementation et la directive européenne sur la protection des données (RGPD) entreront en vigueur afin d'harmoniser ces mesures entre tous les pays de l'Union européenne, en instaurant de nouveaux droits pour les citoyens, notamment un droit à la portabilité des données personnelles. Le projet de loi, actuellement en débat au Parlement, renforce l'information des citoyens et leurs droits d'accès, de rectification et d'effacement des données. Les mineurs de moins de 16 ans seront mieux protégés : l'autorisation parentale sera nécessaire pour autoriser le traitement de leurs données. "*L'inscription sur Facebook supposera une autorisation parentale pour les mineurs de moins de 16 ans*", a expliqué Nicole Belloubet.

JEUNESSE

Lutte contre la radicalisation

Édouard Philippe a présenté le 23 février 2018 un [plan national de prévention de la radicalisation](#). Le plan formule 60 mesures, pour réorienter la politique de prévention suivant 5 axes : prémunir les esprits face à la radicalisation ; compléter le maillage détection / prévention ; comprendre et anticiper l'évolution de la radicalisation ; professionnaliser les acteurs locaux et évaluer les pratiques ; adapter le désengagement.

Dix mesures concernent l'école et sont destinées à prémunir les esprits contre la radicalisation.

- [Défendre les valeurs de l'École républicaine](#)
- [Fluidifier la détection dans l'ensemble des établissements scolaires](#)
- [Travailler en réseau dans le contrôle de la scolarisation en établissements d'enseignement hors contrat et de l'instruction dans la famille](#)
- [Renforcer les défenses des élèves](#)

Le contrôle de l'enseignement hors contrat sera accentué. L'éducation à l'information va être "systématisée" afin de lutter contre le "complotisme". L'isolement des détenus radicalisés dans les prisons françaises va également être renforcé.

Vacances

L'Agence nationale pour les chèques vacances (Ancv) et le CGET favorisent le départ en vacances des jeunes résidant dans un quartier prioritaire. Échéance de la première session de candidatures : le 16 mars prochain. Seuls ou en groupes, les jeunes entre 16 et 25 ans peuvent déposer un dossier présentant leur projet de séjour, en France ou en Europe, pour une durée allant de quatre à quatorze jours. Les projets retenus recevront un soutien financier : jusqu'à 50 % du coût total du projet, plafonné à 350 €/jeune pour un séjour en France et à 450 € en Europe. Pour la campagne 2018, quatre sessions d'examen des dossiers auront lieu. Première échéance, le 16 mars.

Toutes les infos pour candidater sur : <http://www.cget.gouv.fr/dossiers/soutien-mobilite-citoyennete-europeenne-jeunes-ages-de-16-25-ans-residant-quartiers>



CONSOMMATION

Attention aux AUT !

L'alimentation n'en finit pas de susciter des inquiétudes. Après le sucre, le sel, les additifs, la viande rouge, le lait infantile, etc., une [étude](#) pointe cette fois du doigt les risques liés à la consommation d'aliments ultra-transformés (AUT) : plats cuisinés, sodas, barres chocolatées, soupes instantanées, pains industriels, etc.

Halte à l'obsolescence programmée !

Brune Poirson, la secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire en charge de l'économie circulaire, a annoncé la création d'une étiquette permettant au consommateur de connaître la durabilité d'un produit et les possibilités de le réparer. Cet étiquetage verra le jour à titre expérimental en 2020 mais uniquement sur la base du volontariat des fabricants. L'association [Halte à l'obsolescence programmée \(HOP\)](#), principal acteur associatif dans la lutte contre ce phénomène en France, fait part de ses réserves sur cette mesure. Même si elle salue une avancée, elle regrette le caractère non obligatoire de l'étiquetage. L'association redoute en effet que seules les entreprises déjà engagées dans une démarche vertueuse se plient à l'exercice.

Actions de groupe

Le 1er octobre 2014 entraient en vigueur les « *class actions* » à la française, autrement dit les actions de groupes. Cette procédure permet à un groupe de consommateurs d'être collectivement dédommagés suite à un litige avec une entreprise. Mais 3 ans après sa mise en place, le dispositif rencontre de nombreux écueils.

Nadia Ziane, de *Familles Rurales*, explique : "Pour pouvoir enclencher une action de groupe, il faut avancer au minimum 50 000 €, en temps de travail, frais d'avocat, suivi des consommateurs (...). Nous avons deux actions de groupe en cours, et nos budgets ne nous permettent plus d'en engager une troisième, même si les sujets ne manquent pas." [Lire l'article du Monde, 16 mars 2018.](#)

On peut retrouver [ici la veille des associations de consommateurs](#) (Chambre de Consommation d'Alsace, Union pour la Consommation Grand Est) sur le site de l'Udaf Bas-Rhin.

Gestion des déchets

L'[Ademe \(Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie\)](#) salue l'action du Syndicat mixte intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères ([Smictom](#)) [Alsace Centrale](#) (Bas-Rhin), qualifié de "collectivité exemplaire" dans la mise en place de son programme local de prévention des déchets (PLP). Avec 90 communes adhérentes, il gère les déchets de 132.000 habitants. Grâce à de multiples actions auprès des particuliers, il a obtenu une baisse de 15% de ses OMA (ordures ménagères et assimilés). Le coût de son PLP cumulé pendant 5 ans représente 17,2 euros/habitant et les coûts de gestion évités sont estimés à 22 euros/habitant sur la même période. "Cela révèle la rentabilité d'un programme local de prévention pour ce territoire", conclut l'Ademe.

TRANSPORTS

Que disent les usagers à propos du rapport Spinetta ?

Pour la *Fédération nationale des associations d'usagers des transports*, le rapport Spinetta part d'une vision défaitiste de l'avenir du rail. La FNAUT estime que le rapport ignore les conditions de concurrence entre modes de transport, le transport du quotidien et l'environnement hors zones denses, et les succès du rail à l'étranger. Elle attend du gouvernement qu'il rejette toute contraction du réseau ferré avant l'introduction de la concurrence et donne des moyens nouveaux aux Régions pour l'exploitation des "petites lignes". Elle lui demande également de soumettre rapidement au Parlement le schéma des services de transport ferroviaire prévu par la loi du 4 août 2014. [Lire l'article](#).

RURALITE

Au Salon

Chaque année, le Salon International de l'Agriculture (SIA) met en avant les spécificités, les savoir-faire et les nouveaux défis de l'agriculture française. L'édition 2018 se déroule dans un contexte de discussion autour du projet de loi alimentation. Un peu plus de 50% de l'hexagone est occupé par des activités agricoles, soit environ 28 millions d'hectares. L'activité agricole est une activité économique importante, génératrice d'emplois et de valeur ajoutée, elle crée du lien social, elle modifie nos paysages. Un nouveau magazine est sorti de [Terres](#) au moment du Salon, pour comprendre les enjeux et l'actualité agricole du moment.

Ce qui fâche le monde rural

Suppression d'aides européennes, guerre des prix des supermarchés, inquiétudes sur la future politique agricole commune, fermetures de classes, limitation de vitesse à 80 km/h, suppressions de lignes de chemins de fer: une partie du monde rural se juge discriminée. Un article du Point : [Ce qui fâche le monde rural](#).

IMMIGRATION ET DROIT D'ASILE

Le projet de loi *asile et immigration* a été présenté mercredi 21 février en Conseil des ministres et sera discuté en commission à l'Assemblée nationale au mois de mars. Entre "humanité" pour "mieux accueillir ceux qui ont besoin de protection" et "fermeté" pour "expulser plus efficacement les autres", qui sont les deux objectifs affichés par le gouvernement, l'équation s'avère difficile. Pour en savoir plus : [la présentation du rapport Taché sur le site du gouvernement](#) ; [le projet de loi](#), [l'avis du Conseil d'Etat](#).

SPORT

Fête du sport

La première édition de la *Fête du sport* se déroulera du 21 au 23 septembre 2018 dans toute la France. Objectifs de ce nouvel événement : favoriser la pratique sportive des Français, mettre en valeur les bénévoles et acteurs du sport et créer un grand moment de célébration populaire en vue des Jeux olympiques de 2024. Les porteurs de projet peuvent [déposer leur dossier en ligne avant le 20 avril](#). Toutes les manifestations enregistrées seront ensuite répertoriées sur une carte interactive disponible sur le site du Centre national pour le développement du sport (CNDS).

Sport et banlieue

Après la précédente étape des *Etats Généraux de la politique de la ville* à Mulhouse en janvier dernier, un nouvel épisode s'est tenu, le 15 février, à Sevran (Seine-Saint-Denis) sur le thème du sport. De nombreux orateurs ont évoqué la démarche visant à encourager le déploiement d'éducateurs sportifs de prévention dans les quartiers prioritaires. Jean-Philippe Acensi, président de *Bleu Blanc Zèbre*, organisateur de l'évènement, fixe un objectif : "Nous souhaitons créer 5.000 emplois d'éducateurs sportifs de prévention"

A très bientôt pour une nouvelle édition !